



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDEN DU 17 NOVEMBRE 2020

Pour rendre hommage à notre collègue Samuel Paty, lâchement assassiné le vendredi 16 octobre, pour avoir fait son travail, décision a été prise, après plusieurs réunions au Ministère avec les organisations syndicales, de permettre aux enseignant.e.s de disposer d'un temps d'échange et de préparation avant la rentrée des élèves. La rentrée a ainsi été décalée à 10h pour les élèves. Mais le vendredi 29 octobre en fin d'après-midi, la rentrée a été annoncée comme devant se dérouler selon les horaires habituels. Deux jours auparavant, les collectivités territoriales avaient été destinataires d'un message de la DSDEN leur signifiant que la rentrée des élèves était décalée à 10H. Les collègues en charge de la direction d'école ont alors travaillé avec les services des collectivités territoriales pour préparer au mieux les choses. Travail rendu inutile.

Seuls quelques établissements du second degré ont conservé l'organisation initialement prévue.

La rentrée a donc bien eu lieu, des hommages ont bien été rendus, mais souvent à minima et sans que les collègues aient pu échanger entre eux sur le sujet.

Protocole sanitaire après protocole sanitaire, la nécessité de respecter les gestes barrières a toujours été réaffirmée avec force. À juste titre. La distanciation et le non brassage aussi. Pour ce faire, les effectifs dans beaucoup d'établissements ont obligé le Ministère à user et abuser de la formule « si possible », les effectifs par classe, par école et par établissement étant incompatibles avec le respect des gestes barrières. Les organisations syndicales réunies en Intersyndicale ont été contraintes de déclencher une alerte sociale qui n'a malheureusement eu aucun effet en termes de décisions, obligeant ainsi la plupart d'entre elles à appeler à la grève le 10 novembre dernier.

Un des effets constatés de la crise sanitaire du printemps dernier a été celui du creusement des inégalités. Le confinement avec fermeture totale des écoles a eu des conséquences négatives sur les enfants des familles défavorisées. Le terme de décrocheur a été utilisé. Des enseignements auraient dû en être tirés, le Président de la République affirmant qu'il y aurait un avant et un après. Ainsi, le Ministère aurait dû travailler la question du nombre des élèves par classe et prendre la voie de l'augmentation drastique du nombre d'enseignant.e.s. Nous avons proposé d'avoir recours immédiatement aux listes complémentaires issues des concours de recrutement pour commencer.

Outre le fait de pouvoir mieux mettre en place les nécessaires mesures de distanciation, cette proposition permet aussi de mieux aider les élèves les plus en difficulté, dont les décrocheurs.

Lors de la dernière carte scolaire, la FSU a été force de proposition et a demandé qu'un plan de création de postes soit établi, pour les raisons énoncées. Mais il n'en a rien été.

Les organisations syndicales ont pris connaissance du projet de budget 2021. Elles considèrent que le budget de l'Education Nationale n'est pas à la hauteur de l'ambition éducative. Tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser et où les périls obscurantistes nécessitent la mobilisation, l'aide et le soutien à toute la communauté éducative.

Le gouvernement propose une loi de finances pour 2021 qui est loin de traduire cette ambition.

Dans le 1er degré, les créations de postes financeront la poursuite des dédoublements et le plafonnement à 24 des effectifs en GS, CP et CE1 et le moratoire des fermetures dans le rural. Elles ne permettront pas d'amélioration du quotidien de la majorité des classes si comme en 2020, les recrutements induits par ces mesures ne sont pas à la hauteur des engagements.

Dans le second degré, on prétend compenser les suppressions d'emplois en obligeant les enseignants en place à travailler plus : l'équivalent de 2500 ETP seraient financés en heures supplémentaires, c'est du mépris pour des enseignants déjà épuisés par leur charge de travail.

Le ministère ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et de l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail et une rentrée hors normes.